

EDITORIAL

Respecter le code des civilités

Comme chacun sait, à partir du 22 avril, la France connaîtra deux élections nationales fondamentales : les Présidentielles et les Législatives en juin. Le nombre croissant de cérestains venus s'inscrire sur la liste électorale, témoigne de l'importance que les citoyens accordent à l'avenir de leur pays et à la démocratie. Pour ce qui concerne les élections municipales, elles se dérouleront en mars 2008.

Cependant, si le citoyen a le devoir de voter, il a une autre obligation toute aussi essentielle à tenir au sein de la société : celle de respecter le code des civilités. C'est en effet souvent de manière inconsciente et inconsidérée que l'on commet des incivilités qui, additionnées à l'indifférence et à l'intolérance, peuvent rapidement devenir de véritables nuisances quotidiennes, sans compter le coût de ces petites infractions pour les communes.

Aussi me suis-je volontiers prêté à illustrer les scènes de bonnes conduites du dossier de cette treizième gazette.

Merci de votre compréhension et de votre respect pour la commune et ses habitants.

Gérard Baumel, maire de Céreste

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2007

L'intégralité du document est consultable en mairie



Création de postes

Pour des besoins occasionnels, trois postes à temps partiel sont créés : deux aux services techniques et un à la médiathèque.



Acquisition d'un véhicule

La camionnette de la mairie nécessitant de grosses réparations, il a été décidé, à l'unanimité, de l'achat d'un autre véhicule d'occasion pour un montant de 17 286 €. Le maire a cependant proposé de solliciter le conseil général pour obtenir un prêt sans intérêts de 10 000 €.



Aménagement de logements locatifs et traitement d'un local commercial

Le conseil municipal approuve le dossier de consultation des entreprises concernant l'acquisition et l'aménagement de deux logements sociaux et le traitement d'un local commercial (parcelle G339) dont le coût s'élève à 443 501 € TTC et sollicite l'aide maximale de l'État.



Programme annuel des actions forestières

À l'unanimité, le conseil municipal approuve le programme présenté par l'ONF d'un montant de 4 450 € pour entretenir et améliorer le patrimoine forestier de la commune.



Restauration et mise en valeur du patrimoine

Le service architecture et patrimoine du Parc Naturel Régional du Luberon a établi les premiers éléments de connaissance autour du projet de restauration de la fontaine et du pigeonnier du Nid d'Amour. La fontaine nécessite un aménagement du réceptacle des eaux pluviales, quant au pigeonnier, il est envisagé une consolidation des maçonneries en prévision d'une éventuelle reconstruction.



Raccordement à l'égout

Le tarif au 1er janvier 2007 pour se raccorder à l'égout est de 1 176,65 €.



Réhabilitation de la maison Salvador

Face aux difficultés rencontrées par la commune avec l'entreprise RENOBAT, qui a abandonné le chantier de la maison Salvador, entraînant de ce fait de sérieuses perturbations pour le maître d'œuvre, le conseil municipal autorise le maire à résilier le marché pour les lots n°1, 2 et 3 et à procéder à une nouvelle mise en concurrence afin de retrouver une autre entreprise susceptible de finir les travaux.

Renseignements municipaux :

Mairie : 04 92 79 00 15 ou mairie-cereste2@wanadoo.fr
Office de Tourisme : 04 92 79 09 84 ou otcereste@club-internet.fr
Médi@thèque : 04 92 79 06 95 ou mediatheque@cereste.fr
Site Web : www.cereste.fr

Rédaction / Conception / Photographies : Cristel Béguin-Bérard

Directeur de la publication : Gérard Baumel

Dépôt légal à parution de 800 exemplaires

Imprimerie : Mollet à Manosque

Soucieuse de la protection de l'environnement, la municipalité s'engage à utiliser un support papier recyclable et biodégradable selon les normes européennes pour imprimer son journal municipal.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

École

Chaque année en France, plus de cinquante enfants de moins de dix ans sont tués sur le trajet de l'école et quatre cents sont gravement blessés. La sécurité routière s'est donc depuis l'année dernière introduite à l'école primaire pour sensibiliser les écoliers aux risques de la circulation automobile. L'initiative parrainée par Zinedine Zidane devrait rapidement s'étendre sur l'ensemble du territoire français et concerner 750 000 enfants âgés de 8 à 9 ans.

À Céreste, les enfants de CE2 et CM1 ont été félicités par la gendarmerie pour leurs bons résultats aux tests et ont tous reçu un permis piétons. Marion Bouffier en classe de CM1, a quant à elle obtenue d'excellents résultats au permis vélo qui lui valent de concourir à Digne en fin d'année avec les meilleurs élèves de la région.



Ça marche fort pour les écoliers de Céreste désormais munis d'un permis piéton.

Sécurité Routière

Depuis 1975, les motocyclettes ont pour obligation d'allumer les feux de croisement de jour. Depuis le 2 mars 2007 le règlement s'étend aux cyclo-moteurs qui encourent une sanction de 35 € en cas de non respect.

Charte du Parc Naturel Régional du Luberon

Enquête publique relative à la révision de la charte du PNRL du 10 avril au 16 mai 2007. Un commissaire enquêteur ouvrira une permanence mercredi 11 avril 2007 à la mairie de Céreste de 14h15 à 16h30.

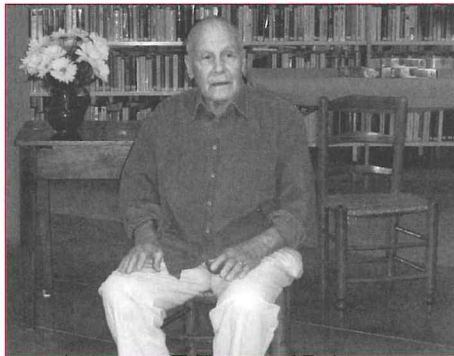
Nouvelle entreprise

► Plâtrerie Janssens

☎ 04 92 79 07 23 ou 06 89 16 94 75

Printemps des poètes

Charles Metge a prêté sa voix à l'œuvre de Louis Aragon, le temps de lire *Le Fou d'Elsa*. Une vingtaine de personnes était venue écouter et applaudir ce spectacle gratuit que proposait la Médi@thèque le 17 mars.



Charles Metge invité à Céreste dans le cadre du Printemps des Poètes le temps d'une lecture d'Aragon.

Sortie Football

Le 17 mars dernier, Frédéric Pacchiano fervent supporter de l'équipe marseillaise de football, avait rassemblé une soixantaine de personnes du canton pour aller en car encourager l'équipe de l'OM qui disputait un match contre Nice. La sortie s'est faite dans la bonne humeur car outre le plaisir de tous se retrouver au stade, l'OM a gagné 3 à 0.



Soirée gagnante pour les Cérestains venus encourager l'équipe de foot de Marseille.

17 : Voilà les gendarmes

Depuis février 2007, conformément aux directives de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, la réception et la gestion des appels d'urgence sont regroupées au niveau départemental en un site unique : le Centre Opérationnel de Renseignements de la Gendarmerie (CORG). **Composer désormais le 17 pour joindre par téléphone la gendarmerie en cas d'urgence.**

Travaux de la N100 (D4100)

Pendant deux mois, le trafic routier est dévié par le boulevard Jean Jaurès et Victor Hugo. En raison du trafic, sur ce secteur, l'accès à l'école est sécurisé. Deux parkings supplémentaires seront aménagés route de Vitrolles et avenue de la Romane. Après l'étude menée par la DDE, la mairie et l'arboriste Francis Maire, chargé de réaliser en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Luberon, le diagnostic Plan Vert (gazette n°3), une dizaine de platanes et de marronniers sur le déclin seront recépés par mesure de sécurité lors de la réfection de l'ancienne nationale. D'autres essences seront replantées afin de préserver l'équilibre paysager. Quant aux calades, elles sont actuellement à l'étude pour une éventuelle reconstruction sur une partie de la traversée.



Un spécialiste des arbres est venu évaluer un à un les arbres de la commune.

Travaux de l'ancienne gendarmerie

Après la démolition des planchers et celle des anciens locaux du notaire, les parois du futur ascenseur viennent d'être posées. Ceci laisse espérer que la première étape des travaux (locaux para-médicaux) sera terminée à la fin de l'année comme convenu.



Chaque mardi matin le maire et les responsables des travaux évaluent l'avancée du chantier de l'ancienne gendarmerie.

Le respect consiste à connaître sa propre valeur afin d'apprécier celle des autres. Le respect est la reconnaissance mutuelle et tolérante de l'individu et de la collectivité au nom d'une dignité permettant à chacun de vivre en harmonie dans la société.

Le citoyen est celui qui participe à une communauté publique. La société française, comme les autres sociétés démocratiques, a depuis longtemps organisé les formes de cette participation en élaborant un certain nombre de règles définissant les droits et les devoirs de chacun afin de garantir le respect et la liberté de tous.

LE RESPECT DE L'AUTORITÉ

L'amabilité, la politesse et la tolérance sont les premières règles à partager l'un envers l'autre pour un meilleur échange.

● L'école est une période d'apprentissage au cours de laquelle les professeurs enseignent aux enfants les valeurs essentielles qui feront d'eux des citoyens responsables. **Il est essentiel de respecter cette institution.**

● Le maire représente l'autorité municipale. Il est à la fois agent de l'État et agent de la commune. En tant qu'agent d'État, il veille, sous l'autorité du préfet, à la publication et à l'exécution des lois, des règlements, et pourvoit aux mesures de sûreté générale. Il célèbre les mariages et exerce le pouvoir de police administrative sur son territoire. Chargé de l'administration communale sous le contrôle du conseil municipal, le maire a le devoir de conserver et d'administrer les propriétés de la commune, d'en gérer la comptabilité, de diriger les travaux communaux, de défendre en justice les intérêts de la collectivité... Ne pouvant exercer seul toutes ces charges, il en délègue certaines à ses adjoints.

Il est fondamental de reconnaître ses responsabilités.

● Le personnel communal œuvre quotidiennement pour le mieux-être de la commune.

Il est important d'estimer le travail des employés municipaux.

● La gendarmerie applique l'autorité publique. Elle désamorce les conflits et réprime les comportements illicites tout en préservant la paix entre les citoyens et en protégeant les biens de la société.

Il est nécessaire de considérer les hommes et les femmes engagés au service de l'ordre.



Le maire est chargé de prendre des mesures pour la sécurité de ses concitoyens.

LE RESPECT DES AUTRES

La civilité commence par de petits gestes simples pour apprendre à vivre ensemble :



Une poignée de main amicale est souvent préférable.

● Saluer et remercier son prochain avant et après une causerie, lui parler avec le sourire et être attentif aux personnes vulnérables (âgées, handicapées...).

● Le bruit est une source non négligeable de pollution et nul ne peut importuner ses voisins de jour comme de nuit. Chaque citoyen a droit à la tranquillité, au respect de son intimité et au bien-être physique et moral.

ADRESSES UTILES

Toute personne s'estimant victime de discrimination (raciste, religieuse, sexiste, homophobe, handicaps...) peut contacter la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE). Un centre d'appel téléphonique (08 1000 5000) oriente le public vers les structures départementales de lutte contre les discriminations.

L'association Enfance et Partage se bat depuis 30 ans pour protéger, défendre et prévenir les enfants contre toutes formes de maltraitements. ☎ Tel : 08 00 05 1234

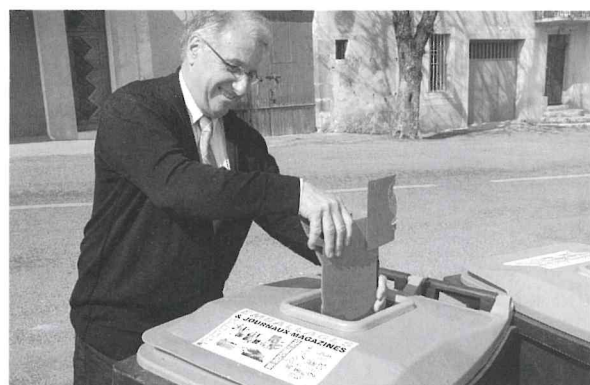
SOS Violence Conjugale 04 est un centre dédié à la lutte contre les violences conjugales. ☎ Tel : 04 92 75 35 54

PROPRETÉ : EN VILLE COMME À LA CAMPAGNE

Respecter l'environnement est une priorité dans les pratiques individuelles afin de contribuer à un meilleur avenir.



- Au dehors, ne pas jeter de papier, de sac plastique, de chewing-gum et de mégot de cigarette.
- Respecter les espaces verts et les biens collectifs.
- L'enlèvement des encombrants est un service gratuit pour les particuliers assuré par la municipalité le premier mardi de chaque mois. Pour une quantité importante d'encombrant, les particuliers comme les entreprises sont priés de contacter la mairie pour bénéficier d'un service de benne (payant).
- Le dépôt sauvage d'ordures est strictement interdit.



- Il est désormais d'usage de trier ses déchets (verres, emballages, papiers, magazines) dans les conteneurs de tri sélectif appropriés afin de les recycler.



- Les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires de chien. Pour ce faire, la mairie met à disposition un kit gratuit et facile d'utilisation. Les chiens doivent être tenus en laisse quant à ceux destinés à l'attaque et la défense, ils doivent être muselés et déclarés en mairie.



- Le débroussaillage est un acte civique. La prévention contre les feux de forêts repose en grande partie sur ce geste. Les consignes de débroussaillage s'appliquent principalement pour les habitations en zone non urbaine. Elles s'effectuent sur un rayon de 50 mètres autour des maisons ainsi que sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées donnant accès à la résidence. Depuis le 15 mars le brûlage est réglementé (déclaration en mairie). À partir du 15 juin il sera interdit, sauf dérogation du maire.

- Le Parc Naturel Régional du Luberon protège la faune et réglemente la cueillette de la flore. Pour ne pas ignorer cette loi, consultez la liste des plantes préservées sur le site Internet du parc : www.parcduluberon.com

Chaque année, les incivilités coûtent cher à la commune.

En 2006, les cérestains ont payé 3 955 €

AGENDA

Mardi 17 avril : Sortie découverte des musées de Marseille organisée par l'office de tourisme. Visite du Musée Cantini avec un conférencier et de La Vieille Charité. Pique-nique le midi. Transport en car depuis Céreste. Tarif 26 € par personne (24 € adhérents) et 12 € par enfant. Inscriptions à l'office de tourisme.

Du 1er au 19 mai à la Médi@thèque :

ART DE MAI DEUX MILLE "SÈTE". Céreste rendra hommage à Georges Brassens à travers plusieurs manifestations dont une exposition des photographies de Josée Stroobants, photographe et amie de l'artiste. Vernissage le mardi 1^{er} mai avec pour danser un rassemblement de guitaristes de la région. Alors avis aux copains (d'abord) et aux musiciens (amateurs et professionnels) pour jouer dans les rues du village.

CINÉMA

Samedi 7 avril 20h45 à la salle des fêtes :

LA VIE DES AUTRES Film dramatique historique allemand de Florian Henckel von Donnersmarck avec Ulrich Mühe, Sebastian Koch, Martina Gedeck... *Au début des années 1980 en Allemagne de l'Est, un couple d'artistes intellectuels est secrètement mis sur écoute et observé par un agent secret du Ministère de la Culture.*

Samedi 21 avril 20h45 à la salle des fêtes :

DANSE AVEC LUI Comédie dramatique française de Valérie Guignabodet avec Mathilde Seigner, Sami Frey, Jean-François Pignon... *Trois ans après une rupture dramatique qui a bouleversé son existence, Alexandra réapprend à vivre et à aimer grâce à la rencontre troublante d'un vieux maître d'équitation et de son cheval.*

BALADE

LES MOURRES

Durée aller/retour : 2h

Dénivelé : 120 m

Carte : IGN top 25 n° 3342 OT Manosque - Forcalquier



Du joli minois à la vilaine trogne, ces formations rocheuses déclinent leurs identités sous toutes sortes de visages d'où leur nom en provençal. Formés il y a une trentaine de millions d'années, ces petits champignons de calcaires et d'argiles, étaient alors des îlots au milieu d'un grand lac. Pour les admirer, partez de Forcalquier, montez le chemin des Ybourgues (GR6) et longez une corniche surplombant le ravin du Viou. Vous arriverez sur le site pittoresque et pourrez contempler au loin les montagnes de l'Ubaye, le Verdon et la Sainte-Victoire.

Pour le retour, traversez la route de Fontienne, passez la ferme de la Parise et poursuivez le chemin jusqu'au cimetière en direction du centre ville de Forcalquier.

LITTÉRATURE

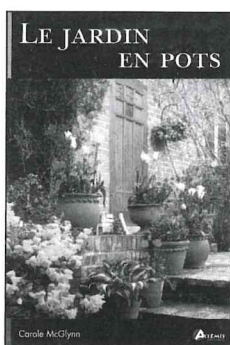
Ouvrages sélectionnés et disponibles à la Médi@thèque

Le jardin en pots de Carole McGlynn



Livre

Pour transformer et agrémenter un jardin ou une cour, rien de mieux que des potées judicieusement disposées. Les plantes en pot permettent des choix infinis de décorations aux abords des maisons. Encadrer, souligner, rehausser l'espace mais aussi cultiver avec l'aide de ce livre magnifiquement illustré. Aromates, cactées et plantes grasses, plantes alpines ou aquatiques, tout y passe et il existe une multitude de contenants pour créer des atmosphères et marier des couleurs qui égayeront les plantations en fonction des saisons. Un jardinage "en potée" mais de manière raffinée pour bien composer son territoire.



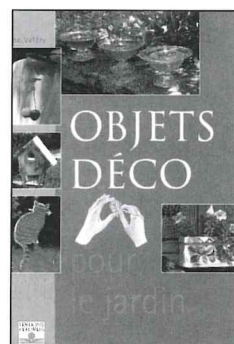
Objet déco pour le jardin de Anne Valéry



Livre

Dès les beaux jours, il n'y a rien de plus réjouissant que de préparer un espace agréable en prévision des siestes tièdes de l'été. Ce livre permet d'agréments une terrasse ou un jardin en les personnalisant d'objets multiples et pratiques allant de la simple jardinière en bois à la girouette en zinc en passant par la niche réalisée dans un vieux tonneau et au hamac, accessoire indispensable à l'amateur de farniente, effectué dans une toile de récupération.

Du petit mobilier aux accessoires de décoration, ce livre illustre des créations faciles à entreprendre pour orner un petit coin de paradis vert.



JULIE MÉGY, SA JEUNE VIE DE MAIRE

Les élections municipales n'ont plus de secret pour elle. Julie s'y est volontiers confrontée à l'âge de quatorze ans et depuis elle a été élue maire deux fois afin de représenter les jeunes du village.

Abientôt dix huit ans, Julie est désormais trop âgée mais aussi trop occupée à ses études pour renouveler son mandat au sein du CMJ. Le Conseil Municipal des Jeunes, créé par la municipalité et la région, donne la possibilité à la jeunesse locale d'exprimer son opinion aux élus afin d'être mieux impliquée dans la vie communale. Tous les un ou deux ans, un maire est élu et comme pour les aînés, un conseil est mis en place avec des réunions plénières pour débattre de projets et de missions confiés. *"C'est également pour nous un moyen d'appréhender la citoyenneté à travers la politique d'une commune et même d'un pays."* En 2002, les apprentis conseillers municipaux sont partis à la découverte des institutions françaises. Guidés par Gérard Baumel et quelques adjoints, ils ont visité le Parlement et l'Assemblée Nationale à Paris et l'année suivante l'Assemblée Européenne à Bruxelles.

De maire à notaire...

Depuis, Julie cultive le goût du droit administratif et de l'autorité publique et souhaite devenir notaire. *"En septembre, j'espère être reçue à l'école notariale de Marseille et si tout se passe bien, dans quatre ans je pourrais débiter en tant que clerc."* Disciplinée, le cheveu lisse et les dents parfaitement alignées, Julie a le profil de ses ambitions. Fille aînée de boucher, elle aide, avec sa sœur, ses parents chaque dimanche à nettoyer la boucherie pour profiter davantage des après-midi en famille et depuis trois ans, elle travaille avec eux pendant les vacances d'été. *"Les voyages ne m'ont jamais vraiment attirée, je n'ai pas l'âme nomade. Pour moi, Céreste c'est comme un carrefour à la croisée des mondes. C'est là que j'ai grandi, qu'habitent mes amis et l'été les touristes s'y précipitent avec un petit parfum d'ailleurs qui me suffit pour voyager."*



Julie Mégy, une personnalité réservée et une conscience citoyenne

Une apprentie citoyenne

Sage et un brin timide, Julie se rappelle lorsqu'il lui fallait lire les textes de commémoration approuvés par le Ministère pour célébrer les dates du 8 mai et du 11 novembre. *"Cet exercice faisait partie de mes fonctions de maire des jeunes. J'avais beaucoup de difficultés à m'exprimer en public mais par la suite, ça m'a plutôt aidée à l'école. J'étais plus à l'aise pour préparer les réunions de conseil qui étaient chapotées par une animatrice à la médiathèque. Une fois débattus, nous exposions nos projets au maire ou à ses adjoints qui les transmettaient à leur tour au conseil municipal."* Les jeunes du CMJ s'impliquent dans des réalisations concrètes en donnant du sens à leurs actions. À Céreste, ils se sont engagés à réaliser un terrain aménagé de bosses pour le vélo-cross ainsi qu'à effectuer une grande collecte de bouchons organisée au profit d'associations handicapées. *"On avait aussi idée de créer un terrain multisports mais cette intention était supérieure à notre budget car le CMJ possède peu de subvention. Évidemment on bénéficiait de l'écoute*

des élus mais dans une petite commune où le budget est limité, il y a toujours des priorités plus importantes que les loisirs jeunesse. On a aussi essayé d'animer des manifestations pour financer certains projets mais on s'est démotivé. Alors comme nos actions étaient limitées par l'argent, on a fini par ne plus s'investir et c'est bien dommage."

La participation des jeunes à la vie sociale et civique est précieuse pour représenter les valeurs démocratiques d'une municipalité. Elle permet d'établir une concertation entre les élus locaux, de dynamiser la collectivité et d'améliorer l'échange entre les jeunes eux-mêmes tout en les responsabilisant et Julie le sait bien. *"C'est un moyen d'associer les adolescents aux décisions qui concernent leur avenir et c'est pour cela que je me suis impliquée au CMJ. Il serait bien que cette initiative continue mais avec plus de convictions."* Julie se prépare, c'est samedi et l'heure de son cours de tennis. Raquette à l'épaule, elle s'éloigne, la silhouette fine et le pas dynamique d'une fille à l'aise dans ses baskets.

CRISTEL BÉRARD

MARMITE

SIROP DE PISSENLIT

Il en existe de nombreuses variétés sauvages. Le pissenlit est un dépuratif du sang. Associé au radis noir, c'est également un excellent dépuratif printanier du système digestif.

Plonger six grosses poignées de fleurs de pissenlit dans 1l d'eau. Porter à ébullition et laisser macérer pendant 24h. Enlever les fleurs en pressant bien pour en extraire le jus et remettre le liquide à chauffer en y ajoutant 1kg de sucre roux et le jus d'un citron. Laisser le liquide s'évaporer doucement de moitié avant de laisser refroidir et de mettre en bouteille.